

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
COMMUNAL DU 11 SEPTEMBRE 2025**

Présidence : M. le Président Romain BIRBAUM

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE

- vu le préavis municipal No 85/2025 adopté en séance de Municipalité du 30 juin 2025 ;
- ouï le rapport des commissions consultées ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

1. d'accepter le préavis municipal 85/2025 tel que présenté ;
 2. d'adopter le plan d'affectation « En Brit » et son règlement tels que mis à l'enquête publique ;
 3. d'autoriser la Municipalité à réaliser toutes les démarches administratives relatives à l'entrée en vigueur de ce plan d'affectation.
- **Accepté à une large majorité, moins 4 avis contraires et 1 abstention**

Romanel-sur-Lausanne, le 11 septembre 2025

Romain BIRBAUM



Président du Conseil



Afrodite Ismajli



Secrétaire du Conseil